



CGTPJJ
sud-est@cgtppj.fr
07.78.72.99.90



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Fédération Syndicale Unitaire
snpespaca@gmail.com
07 71 32 11 28

Face aux attaques du Milieu Ouvert, Les professionnels en COLERE

« Ohé ! Educatrice, Psychologue, Assistant et Assistante sociale, c'est l'alarme !!! » (référence au chant des partisans)

Madame la Directrice Interrégionale,

Ce slogan peut paraître être une litanie, mais elle n'en est pas une. Les professionnels de Milieu Ouvert sont atomisés, atteints d'asymbolie et attaqués dans l'exercice de leurs missions. Ils et elles subissent des violences sourdes : l'impuissance et la perte de sens.

Les professionnels dressent le même constat : vous n'avez pas encore pris la mesure du malaise des professionnels de milieu ouvert et de l'urgence d'acter une baisse des normes !

Défini.es comme « socle » dans la note d'orientation de Catherine SULTAN en 2014, les professionnels de milieu ouvert sont pourtant celles et ceux dont la charge de travail a le plus augmenté ces derniers temps et dont l'IFSE est paradoxalement la plus faible. Celles et ceux qui comptent comme quantité négligeable puisque la DIR Sud-Est justifie de privilégier les remplacements des absences pour longue maladie ou congés maternité en hébergement ou dans les lieux privés de liberté mais pas en milieu ouvert.

Le CJPM est venu accélérer les modalités de mise en œuvre de cette charge de travail : temps passé en audience, multiplication des écrits professionnels, demandes d'admission en hébergement sans réponse. La « protocolisation » du travail de Milieu Ouvert (MNA, protocole MO/QM et SEEPM, protocole MO/UEAT) et autres « fiches réflexes », ne viennent que déshumaniser l'action éducative en Milieu Ouvert et développer de la perte de sens.

Aujourd'hui, les professionnels de Milieu Ouvert sont à toutes les places et sont ex-ténués. La précarité sociale des familles et l'absence de relais avec des partenaires

extérieurs (MDS, CAF) rajoutent de la complexité dans les accompagnements éducatifs.

Le groupe de travail régional de Milieu Ouvert a été un leurre. Sous couvert de regrouper l'ensemble des corps, des métiers et des territoires, il n'a eu pour seul objectif : adapter les pratiques professionnelles à la cadence infernale du CJPM plutôt que d'essayer de replacer au centre de l'intervention professionnelle les besoins de celles et ceux que nous accompagnons : les jeunes et leurs familles. Les cadres ont également pu évoquer leurs propres difficultés.

Dans un contexte politique inquiétant pour la justice des mineurs. Les « coupes budgétaires » déjà annoncées se font déjà ressentir dans les équipes de Milieu Ouvert au niveau de notre direction interrégionale: baisse des budgets éducatif « repas » ou pour favoriser l'accueil et la convivialité, absence de remboursement des frais de déplacement, non remplacement d'arrêts maladies et congés maternités. L'impact est majeur dans les relations éducatives. Les terrains grondent. Différentes équipes ont déjà écrit aux hiérarchies pour crier l'impasse dans laquelle elles se retrouvaient : STEMO Marseille-Nord, UEMO Avignon, UEMO Aix-Célony, UEMO Michaud, UEMO Garlaban, UEMO Le Canet...

Le SNPES-PJJ/FSU et la CGT PJJ Sud-Est réclament une audience en DIR (le 8 ou 9 Juillet à définir) sur le Milieu Ouvert avec une délégation de chaque territoire et service. Après plusieurs interpellations des échelons locaux laissées sans réponse, ce n'est qu'en nous mobilisant massivement pour ce combat en portant auprès de la DIR nos revendications et notre colère, que nous pourrions obtenir enfin une reconnaissance du travail en milieu ouvert.

Les revendications du SNPES-PJJ-FSU et de la CGT-PJJ Sud-Est :

Une baisse immédiate du nombre de jeunes pour tous les éducateurs de milieu ouvert à 20 jeunes dans un premier temps.

Le rétablissement de la double compétence civile/pénal

Une revalorisation des grilles indiciaires des professionnels

Les remplacements des contractuels avec des contrats de 1 an et pas de 4 mois et des créations de postes de renfort dans un premier temps

Réabonder des budgets sur les services (tickets service, repas avec des jeunes, possibilités d'activités...)

Si professionnels font à nouveau face à l'inertie de l'administration, que des réponses claires et rapides ne leur sont pas apportées, nos organisations syndicales s'engagent à soutenir le mouvement et l'amplifier si nécessaire dans les semaines à venir.